

Ferme bernoise ou chalet : le "rustique-national" en question à Genève au début du XIXe siècle

Autor(en): **El-Wakil, Leïla**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera**

Band (Jahr): **37 (1986)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-393619>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LEÏLA EL-WAKIL

Ferme bernoise ou chalet: le «rustique-national» en question à Genève au début du XIX^e siècle

En 1814 Genève se rattache à la Confédération helvétique. Nul doute que l'éclosion presque immédiate de nombreuses fermes bernoises ou chalets suisses sur le territoire du nouveau canton ne soit à mettre en rapport avec cet événement politique. Complexe est pourtant le phénomène où s'entremêlent copies directes ou réimportations étrangères des modèles ruraux ou alpestres de l'Helvétie profonde. Valorisant le sentiment patriotique, le style «rustique-national» devient une mode; cantonné au début du XIX^e siècle dans les typologies subalternes de la dépendance et de la fabrique, il s'affirme dès 1850 comme tendance originale du pittoresque international et règne largement sur la construction suburbaine de logement familial.

Le débarquement des Suisses au Port Noir le 1^{er} juin 1814 marque le tournant que l'on sait dans l'histoire de la parvulissime République genevoise. Après plus de quinze ans d'Annexion à l'Empire napoléonien et des siècles de tradition indépendante, Genève trouve refuge dans le giron helvétique. Elle apporte en dot un canton remplumé par d'habiles tractations diplomatiques menées lors des traités internationaux de Turin, Paris et Vienne. Ces préalables géo-historiques déterminent l'éclosion de dizaines de «campagnes» sur un territoire devenu à la fois sûr et suisse. L'éclosion massive de ces nouvelles propriétés suburbaines est le fruit d'un rêve en forme d'évasion, mode d'une époque certes, mais aussi aspiration d'une société locale, longtemps frustrée de Nature. Le rêve collectif, simple et démocratique (relativement!) contamine les familles bourgeoises de Genève qui se trouvent soudain en mesure de concrétiser et d'outrepasser l'idéal rousseauiste de la «petite maison rustique, d'une petite maison blanche aux contrevents verts»¹ avec ses accessoires d'humilité: sa basse-cour en guise de cour, son étable en guise d'écurie, son potager en guise de jardin, son verger en guise de parc.

Les maisons d'habitation (pour ne plus dire de maîtres) de ces premières «campagnes» du XIX^e siècle sont – au sens large – la dérivation spirituelle de l'archétype-Laugier, une «petite cabanne rustique (...) modèle sur lequel on a imaginé toutes les magnificences de l'Architecture»². Elles en ont toutefois perdu toute la rusticité en récupérant la morphologie minimale du néo-classicisme international 1800. A priori peu intéressantes architecturalement, ces maisons «cubiques» sont de cette «simplicité dépourvue de toute apparence de goût» tant décriée par Viollet-le-Duc³. Cependant tout n'est pas à jeter dans cette production! Tant s'en faut ... et pour s'en tenir à l'objet du présent article, les «campagnes» genevoises du XIX^e siècle débutant trahissent un étrange dilemme esthétique et idéologique à la

fois, un écartèlement entre classicisme et anti-classicisme (pittoresque ou rustique), entre internationalisme et nationalisme⁴.

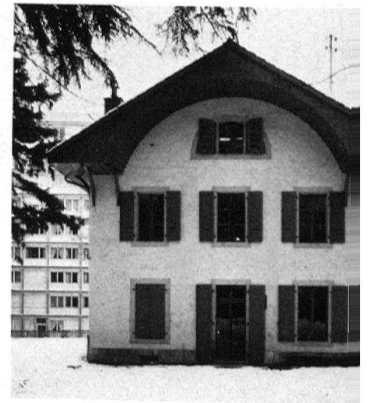
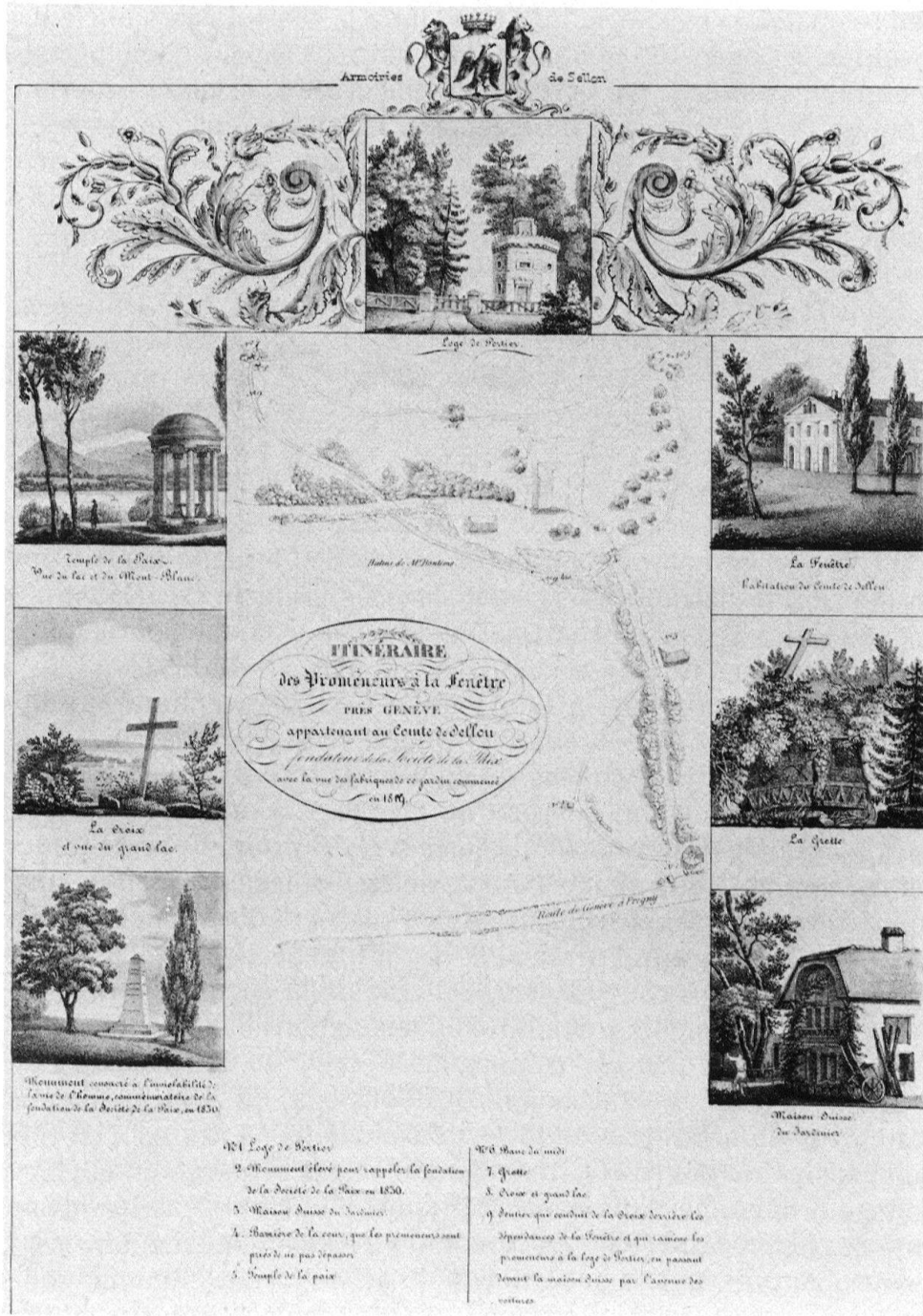
En effet, lié au sens de la rusticité (équivalent à nos yeux en pareil contexte du «picturesque» anglo-saxon), le nationalisme architectural s'introduit précocement dans la «campagne genevoise-type» de l'époque. L'ouverture à ces fantaisies régionalisantes se fait symptomatiquement et comme il se doit par une porte dérobée; les fabriques et les dépendances sont les premiers exécutoires sur sol calvinistes de ces caprices anticlassiques⁵.

Personnage fascinant et multiple s'il en est, controversé mais en dernier ressort influent, Jean-Jacques de Sellon (1782–1839) joue un tout premier rôle dans l'éveil du sentiment national des Genevois. Le moment culminant de son œuvre patriotique – qui reste encore à étudier dans toute son originalité pionnière, en partie incomprise – se situe sans doute en 1824, lors du lancement d'un concours de peinture d'histoire nationale «représentant un trait tiré de l'histoire de notre République ou des annales de la Suisse»; le sujet choisi sera celui de la «Délivrance de Bonivard, prieur de Saint-Victor, par les Bernois, après la prise du château de Chillon»⁶. Parmi ses nombreux intérêts, de Sellon cultive un engouement profond pour l'architecture de campagne qu'il théorise d'ailleurs tardivement dans le chapitre intitulé «Des maisons de campagne et des jardins» de l'*Appendice aux Fragments de M. de Sellon publiés en 1834*⁷, mais qu'il concrétise antérieurement par la réalisation de sa propre campagne de la «Fenêtre» à Pregny dès 1819. Le vaste jardin dont le didactique philanthrope entoure sa maison mérite notre attention. Unique en territoire genevois pour la charge d'implications philosophiques et morales qu'il contient, ce microcosme, ouvert au public, est comme une leçon de réconciliation de la diversité humaine (esthétique et idéologique). Une planche lithographiée à l'intention des visiteurs, intitulée *Itinéraire des Promeneurs à la Fenêtre près Genève appartenant au comte de Sellon, fondateur de la Société de la Paix avec la vue des fabriques de ce jardin commencé en 1819*⁸, fait état des dispositions d'origine. Au nombre des fabriques ou dépendances, une loge de portier en forme de tour polygonale tronquée gothicisante, un monoptère en guise de Temple de la Paix, une grande croix de bois comme symbole religieux, un obélisque consacré à l'«inviolabilité de la vie de l'homme» et une ferme bernoise, soit «Maison suisse du Jardinier».

Fig. 1

Témoin précurseur dans l'architecture genevoise d'une des formes de «Heimatsstyl», cette maison bernoise revue, corrigée et préconisée par de Sellon fera souche. Dépourvue de tout idéalisme patriotique, l'argumentation avancée a posteriori par le créateur précurseur dans ses *Fragments* pour justifier le choix d'une typologie si particulière et nouvelle nous laisse sur notre faim. Par stratégie prosélyte peut-être de Sellon tait l'essentiel. Le discours est d'ordre purement utilitaire et pratique, sans qu'on puisse trouver même entre les lignes un indice de nationalisme: «Pour les bâtiments ruraux ou dépendances, je ne connais rien de mieux que l'architecture bernoise; ces grands toits qui dépassent de plusieurs pieds le parement

Fig. 2



1 «Itinéraire des Promeneurs à la Fenêtre près Genève appartenant au Comte de Sellen fondateur de la Société de la Paix avec la vue des fabriques de ce jardin commencé en 1819». Bibliothèque Publique et Universitaire.

2 «Maison suisse du Jardinier à la «Fenêtre». Etat actuel.

3 «Maison bernoise du «Nant». Etat actuel.

des murs extérieurs, protègent ces charmantes galeries où la famille du jardinier et du laboureur peut se reposer à l'abri du soleil et de la pluie et abriter une foule d'outils aratoires. La forme élevée du toit permet aussi d'introduire dans ces maisons tout ce qui tient à la buanderie, soit lessive, tel grenier d'étendage, etc.⁹»

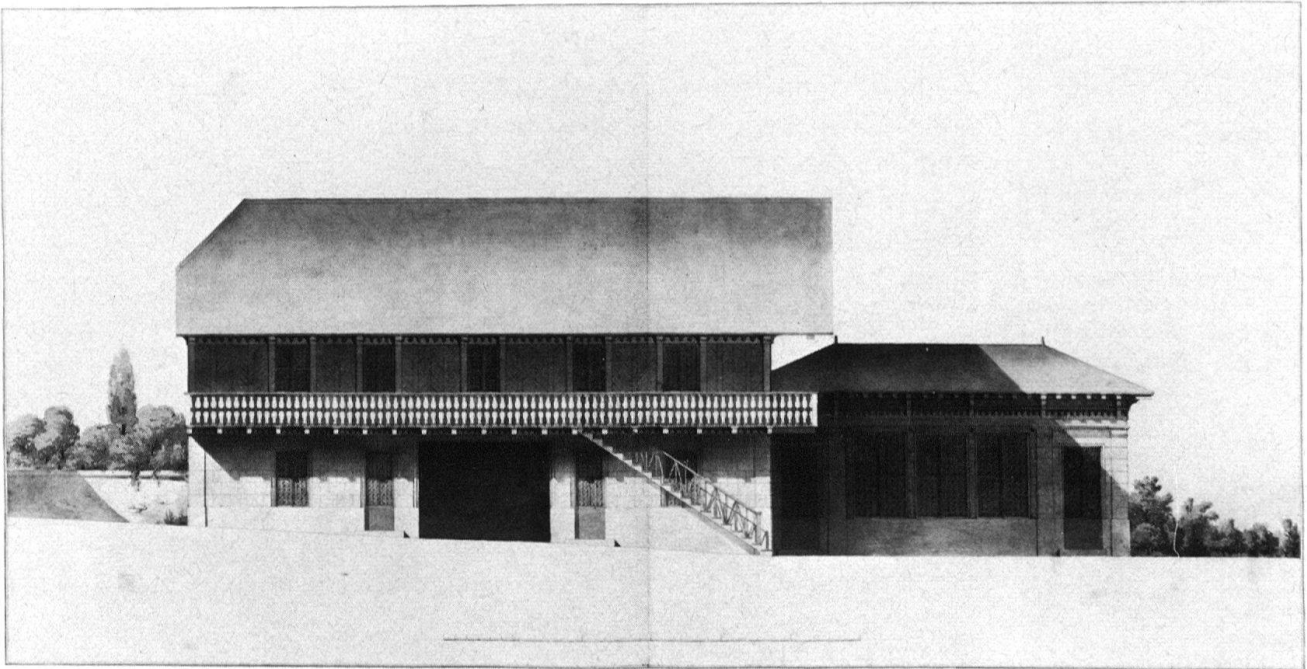
La solution bernoise adoptée par de Sellen connaît une grande vogue dans les années '30 et juxte, dans bien des cas, comme unique dépendance de goût pittoresque, une maison d'habitation de style classique. Si son architecture varie – et s'écarte souvent sensiblement des authentiques prototypes bernois –, le généreux berceau cintré constant résume à lui seul la typologie. Dans les environs immédiats de la «Fenêtre» subsistent deux remarquables exemples: les

deux dépendances, qui se font pendant à la «Pastorale»¹⁰, ancienne propriété d'Eugène de Budé, réalisées entre 1830/1831 d'une part, et l'étonnant complexe mi-bernois, mi-chalet de l'ancienne propriété d'Emma Brélaz-Levieux¹¹ de 1832/1834. Parmi les quelques témoins rescapés, on peut citer encore celui du «Nant», ancienne propriété d'Anne Elisabeth Déjean-Lasserre¹², antérieur peut-être à 1830, ainsi que les réalisations lancéennes voisines de deux anciennes propriétés Pernessin¹³ jumelles, construites entre 1835/1836.

Dans le grand débat sur l'architecture rurale qui agite les esprits au sein de la Classe d'Agriculture de la Société pour l'Avancement des Arts vers 1850, la ferme bernoise marque des points, non plus en tant que simple formule décorative pour dépendance de fantaisie dans une «campagne» d'agrément, mais comme réponse éventuelle possible au problème alors crucial du bâtiment agricole. La conférence présentée par l'architecte genevois, Samuel Darier (1808–1884), à la Classe d'Agriculture «sur la construction et les agréments d'une grande ferme bernoise»¹⁴ s'inscrit dans le contexte de cogitations préparatoires au lancement d'un concours pour «le meilleur manuel de constructions rurales, accompagné de plans»¹⁵ de 1852.

Où trouver un germe à l'«invention» – ou réinvention? – sello-nienne à Genève? Faut-il remonter pour le fond à l'utopie sociale du Compère Perret¹⁶ des années '90 du siècle précédent? Soucieux de nourrir une population ouvrière au chômage, Jean-Bénédict Humbert, maître-horloger et polémiste genevois, propose de redistribuer les communaux en «petites campagnettes» dotées de «petites maisonnettes»¹⁷, «de simples chalets pour y placer et disséminer une population d'hommes industriels, libres et indépendants»¹⁸. Associée aux grands clichés rousseauistes, l'utopie de la chaumière rustique évoque inévitablement – et internationalement d'ailleurs! – le renforcement moral d'une vie campagnarde saine et laborieuse. Une planche, naïvement exécutée, illustre le projet; on peut y voir une sorte de chaumière, tout en toit – de chaume! – au-dessus d'un rez-de-chaussée de pierre et d'un étage de bois, paraphrase de quelque cottage britannique sans doute, extrapolé lui-même peut-être d'une idée de chalet suisse! Rien en commun morphologiquement avec les formes plantureuses «à la bernoise» du siècle à venir. Rien en commun non plus – au-delà du terme – avec la typologie concurrentielle du chalet suisse qui s'introduira avec force après 1840 en territoire genevois et supplantera les fermes bernoises.

Si la résurgence de la ferme bernoise semble relever d'un sentiment de nationalisme interne, d'une allégeance directe de Genève à l'Helvétie, celle du chalet baigne dans un climat international complexe. Les va-et-vient du type alpestre sont nombreux et l'architecte-théoricien Jean-Daniel Blavignac (1817–1876) rend compte dans la partie conclusive de son *Manuel d'Architecture rurale*¹⁹ – manuscrit rédigé autour de 1850, où il effleure l'aspect stylistique des constructions rurales, de l'internationalisation du «style chalet»²⁰; après l'engouement pour les fermes chinoises, répandu au milieu du XVIII^e siècle par William Chambers, «la fin du siècle, dominée par un retour aux idées pastorales vit le chalet des Alpes et la chaumière suisse



remplacer les pagodes; au milieu des plaines et des marécages, les inspirations alpestres des enfants de l'Helvétie ne pouvaient avoir qu'un succès du moment»²¹.

Le premier chalet construit à Genève comme dépendance rustique d'une «campagne» luxueuse exemplifie le mode de réimportation de l'Etranger; il s'agit en effet du projet d'un Grand Prix de Rome, Félix Emmanuel Callet (1791–1854), pour les Bartholoni à Sécheron²². L'ambiguïté du rhabillage en «style chalet» de bâtiment(s) plus ancien(s) oscille entre le pittoresque et le classicisme et se dissimule sous l'étiquette de «Maison suisse» (la même que celle employée par de Sellon pour sa ferme bernoise!); la présence intrusive et maladroite – en pareil contexte – d'une balustrade à balustres en poire d'esprit néoclassique sera gommée à la réalisation pour faire place à un garde-corps en bois découpé.

Davantage peut-être que la maison bernoise, le chalet symbolise les valeurs rustiques et cette «image de la campagne»²³ que les citadins aiment retrouver même en ville. Moins dispendieux – ce n'est pas là une des moindres raisons de son succès! –, il se propage largement entre 1840 et 1860, offrant aux architectes et aux propriétaires une solution momentanément idéale au programme des dépendances. Souvent comparables, les exemples choisis parmi les réalisations d'Alexandre Adrien Krieg (1814–1879) ou de Bernard Adolphe Reverdin (1809–1901) confirment la congruité entre la construction rurale et les réminiscences extrapolées d'une architecture nationale, qui s'expriment surtout au travers du large recours au bois. Sur un rez-de-chaussée de maçonnerie, un étage en lattes travaillées de diverses manières: parfois horizontalement et se chevauchant, parfois découpées, assurant à la fois l'ornement et la ventilation. Le bâtiment de dépendances de «Mérumont»²⁴, ancienne propriété de Philippe Mégevand, réalisé par Krieg en 1856/1857, est représentatif

4 «Projet de Callet pour le chalet et l'orangerie de la villa Bartholoni construite à Sécheron sur les bords du lac de Genève». Archives privées.

Fig. 4

Fig. 5



5 «Chalet de
«Mérumont»». Etat actuel.

d'une mode largement répandue et dont subsiste encore de nombreux témoins. D'une simplicité qui devient presque classique(!) ce chalet se caractérise par le garde-corps ouvragé de la vaste galerie embrassant trois façades ainsi que par le toit saillant supporté par d'élégants corbeaux de bois découpé.

Longtemps réservé à l'architecture subalterne, le «rustique-national» sous ses formes rurales ou alpestres, se hisse timidement vers le milieu du XIX^e siècle au statut d'architecture résidentielle. Jugé auparavant assez bon pour abriter le logement du jardinier ou du laboureur, mais pas celui du maître – qui se cantonne dans des formules héritées d'un néo-classicisme international –, ce style passe pour une curiosité. L'attitude sectaire des Genevois n'est que le reflet de tendances plus générales, issues d'un esprit paternaliste patricien d'Ancien Régime; la présence d'une construction rustique sur une propriété tient de la mise en scène disneylandesque – d'une théâtralité douteuse d'un strict point de vue moral! De la contemporaine *Maison rustique du XIX^e siècle* publiée à Paris²⁵, on peut extraire ce passage qui explique les comportements d'un de Sella ou d'un Bartholoni: «Dans un parc d'une grande étendue on aime à rencontrer, au sortir des jardins somptueux décorés du luxe des arts, une modeste habitation rustique, dont le toit de chaume et les accessoires champêtres doivent être d'une propreté coquette et d'une simplicité soignée, rappelant à l'esprit, non la misère contrastant avec l'opulence, mais bien le bonheur et l'aisance acquis, bien rarement, hélas! par le travail dans l'humble condition de laboureur; tel doit être, à ce qu'il semble, le caractère d'une chaumière véritable dans un parc. Nous ajouterons que l'impression en est encore plus certaine et plus satisfaisante pour l'esprit comme pour les yeux, quand le propriétaire d'un vaste jardin paysager établit réellement dans la chaumière qui contribue à décorer son parc une famille laborieuse dont l'aisance

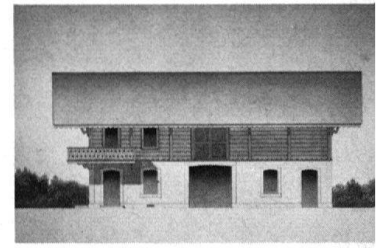
n'est point une fiction, et qui peut figurer naturellement le bonheur de la vie champêtre.»

Les architectes – certains d'entre eux du moins – contribuent à donner au «rustique-national» ses lettres de noblesse, même s'il existe déjà ici et là dans le canton quelque rare «logement à la bernoise»²⁶ pour citoyens ou étrangers de moindre fortune. La reconversion des dépendances en habitation est une première étape de cette revalorisation du pittoresque; Krieg donne l'exemple en installant son étude (et son logement?) dans un bâtiment que les devis et le remarquable lavis de son employé Baron donnent comme ferme²⁷ de la propriété de sa mère à Malagnou. Reverdin va plus loin en 1854 et réalisant pour son propre compte une maison rusticiante, variation libre sur le thème vernaculaire. De structure maçonnée, cette maison originale improvise sur le jeu des matériaux, tirant un excellent profit de l'aspect décoratif du bois: bois festonnés des bords de la toiture, balcons à garde-corps en bois découpés, treillis appliqués aux façades pour recevoir une végétation grimpante²⁸.

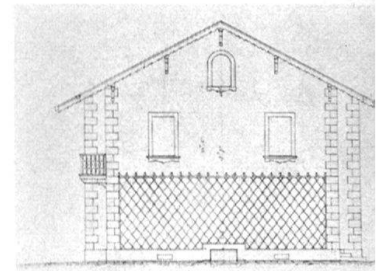
Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, «picturesque is beautiful»; triomphateur absolu de cette vogue esthétique, le chalet, panacée modique au programme de la résidence suburbaine familiale, s'incruster dans le canton pendant près d'un siècle. Mais il s'agit là d'une autre histoire, de l'histoire d'une enveloppe vidée de sens(?) ..., de son sens premier.

1814 tritt Genf der Eidgenossenschaft bei. Ohne Zweifel besteht ein Zusammenhang zwischen diesem politischen Ereignis und dem fast gleichzeitigen Entstehen zahlreicher Berner Bauernhöfe und vieler Schweizerchalets auf dem Boden des neuen Kantons. Dieses Phänomen ist komplexer Natur, bildet sich doch ein Geflecht aus direkten Kopien oder aus Umsetzungen fremder Einflüsse, deren Vorbilder in ländlichen und alpinen Gebieten der Innerschweiz zu suchen sind. Der «rustikal-nationale» Stil, der das patriotische Gefühl betont, wird Mode. Zu Beginn des 19. Jahrhunderts bleibt er auf untergeordnete Bautypen wie etwa Nebengebäuden oder Fabriken beschränkt; ab 1850 behauptet er sich jedoch als eigentliche Tendenz des internationalen malerischen Stils und beherrscht weitgehend den vorstädtischen Bau von Familienhäusern.

Nel 1814 il canton Ginevra entra a far parte della Confederazione elvetica. Non c'è dubbio che l'apparizione quasi immediata di numerose fattorie bernesi o chalets svizzeri sul territorio del nuovo cantone fosse causata da questo evento politico. È complesso il fenomeno della combinazione di copie dirette, o importate dall'estero, di modelli rurali o alpini dell'Elvezia primitiva. Con la valorizzazione dei sentimenti patriottici lo stile «rustico-nazionale» diventa una moda; riservato all'inizio dell'Ottocento a tipologie subalterne dell'edificio annesso e della fabbrica, questo stile si affermerà a partire dal 1850 quale tendenza originale del pittoresco internazionale e dominerà ampiamente l'edilizia suburbana dell'alloggio familiare.



6 «Projet Krieg pour la propriété Krieg-Fazy», Musée du Vieux Genève (Archives Krieg).



7 «Maison A. Reverdin à Frontenex; façade au Nord». Projet Reverdin. Archives privées.

Zusammenfassung

Riassunto

Notes

- ¹ ROUSSEAU, JEAN-JACQUES. *L'Emile*. IV/28.
- ² LAUGIER, JEAN-MARC. *Essai sur l'Architecture*. Paris, 1753. Réimp. Bruxelles, Liège [Mardaga] 1979, p.9–10.
- ³ VIOLLET-LE-DUC, EMMANUEL. *Habitations modernes*. Paris 1875. Réimp. Paris 1979. Introduction.
- ⁴ Cf. Thèse à paraître: EL-WAKIL LEÏLA. *Bâtir à la campagne au XIX^e siècle: Genève 1800–1860*.
- ⁵ Ceci est vrai de toutes les formes d'anti-classicisme, également des manifestations du néo-gothique «Tudor» ou «lombard» propre à Genève au début du XIX^e siècle.
- ⁶ RIGAUD, JEAN-JACQUES. *Renseignements sur les Beaux-Arts à Genève*. Genève 1876, p.294; à ce propos voir aussi CAREL, JACKY. *La délivrance de Bonivard: le prix de peinture d'histoire nationale à Genève en 1824 [Renaissance médiévale en Suisse romande 1815–1914]*. Zurich 1983, p.37–42) et NATALE, MAURO. *Le goût et les collections d'art italien à Genève*. 1980, p.66–73.
- ⁷ DE SELLON, JEAN-JACQUES. *Appendice aux Fragments de M. de Sellon publiés en 1834*. Genève 1835, p. 118–133.
- ⁸ Gravure appartenant à la Bibliothèque Publique et Universitaire/Iconographie. La propriété existe toujours au 6, route de Pregny.
- ⁹ DE SELLON. *Op.cit.*, p. 129.
- ¹⁰ Actuel 106, route de Ferney. Propriété privée.
- ¹¹ Actuel 3, route de Pregny. Propriété privée.
- ¹² Actuel 39, route de Malagnou; devenu Ecole Active.
- ¹³ Actuels 28 et 30, av. Eugène Lance; propriétés communales.
- ¹⁴ Procès-verbal de la séance annuelle de la Société des Arts. *Rapport de la Classe d'Agriculture*, 1851, p. 137.
- ¹⁵ Procès-verbal [1852], p. 226–227.
- ¹⁶ Les Avis du Compère Perret. N^{os} 4–7. s.l. s.d. Renseignement aimablement communiqué par Eric Golay; cf. son mémoire dactylographié: *Questions rurales à Genève au temps de la Révolution 1792–1798*. Genève 1975, p.46.
- ¹⁷ *Ibid.*, p.3.
- ¹⁸ *Ibid.*, p.6.
- ¹⁹ Bibliothèque Publique et Universitaire; manuscrits. BLAVIGNAC. Arch.1. Manuel d'Architecture rurale contenant les principes fondamentaux de la science et leur mode d'application aux exploitations agricoles du canton de Genève.
- ²⁰ Cf. GUBLER, JACQUES. *Nationalisme et internationalisme de l'architecture moderne de la Suisse*. Lausanne 1975, p.26–28 notamment.
- ²¹ BLAVIGNAC. *Op.cit.*, note 19.
- ²² Cf. EL-WAKIL, LEÏLA. A propos de la Perle du Lac (*Revue du Vieux Genève* 1983), p.39–50.
- ²³ Cf. Procès-verbal [1831], p.72 où l'on apprend que la Classe d'Agriculture propose l'établissement d'un kiosque en forme de chalet dans le parc des Bastions; «Pendant l'été une espèce de chalet placé dans nos promenades des bastions et dont seraient exclues toutes les boissons fermentées, offrant aux amateurs de jolis déjeuners, du thé, du café et tous les produits des plus frais laitages. Celui qui passe son été en ville aime à y retrouver l'image de la campagne.»
- ²⁴ Actuel 32, chemin des Morillons. Propriété privée.
- ²⁵ *Maison rustique du XIX^e siècle*. Paris 1854. vol.V. p.389–390.
- ²⁶ Cf. Feuille d'Avis Officielle, 22 janvier 1840, n^o 7, p. 135: «A vendre ou à louer, sur la route du Petit-Saconnex, une jolie petite maison à la bernoise, composée de cinq pièces, écurie et remise, et entourée de cent toises de terrain [...]»
- ²⁷ Musée du Vieux Genève; archives Krieg. Cette propriété n'existe plus aujourd'hui.
- ²⁸ La propriété Reverdin qui se trouvait à Frontenex a récemment subi la pioche des démolisseurs.

Sources
des illustrations

1, 4, 7: V. Siffert, Genève. – 2, 5: Service des Monuments et des Sites, Genève. – 3, 6: L. El-Wakil, Genève.

Adresse de l'auteur

Leïla El-Wakil, lic. ès lettres et diplôme EAVG, historienne de l'art et architecte, 9, rue de Frémis, 1241 Puplinge